



KERIALIS

Prévoyance, Santé & Retraite

Communiqué de presse

14/10/2024

Alternance de présidence chez KERIALIS Prévoyance : Madame Karima BEN SAID et Maître Matthieu DULUCQ nommés respectueusement Présidente et Vice-Président de l'institution de Prévoyance

Relations presse KERIALIS

Service communication
Tél. : 01 53 45 10 00
communication@kerialis.fr

KERIALIS annonce la nomination de Madame Karima BEN SAID et de Maître Matthieu DULUCQ aux postes respectifs de Présidente et Vice-Président de l'Institution de Prévoyance.

Leur mission commune sera de poursuivre, dans un marché en pleine évolution, le développement de cet acteur de référence de la protection sociale au service des professions du droit et du chiffre.

Béatrice GRANJEAN, Directrice Générale de KERIALIS précise :

« Les nominations de Karima BEN SAID et Me Matthieu DULUCQ, s'inscrivent dans la continuité de la stratégie de KERIALIS, axée sur la structuration d'une offre complète pour la profession en santé, prévoyance, retraite et dépendance. Cette gouvernance paritaire, représentant les intérêts des salariés de cabinets d'avocats, d'une part et de nos clients avocats employeurs, d'autre part est le gage d'une proximité et d'un service sur-mesure pour l'ensemble de nos clients. »

Karima BEN SAID est titulaire d'une licence de droit. Après avoir enseigné le Français pendant 7 ans, elle intègre la profession en 1988, d'abord en tant qu'assistante puis en tant que responsable du personnel salarié au sein du cabinet Gide Loyrette Nouel. En 2015, Karima BEN SAID devient membre du Conseil d'Administration de la CREPA (devenue KERIALIS en 2017), désignée par FEC-FO. Elle a déjà présidé KERIALIS de 2018 à 2020.



KERIALIS

Prévoyance, Santé & Retraite

Communiqué de presse

14/10/2024

À propos de KERIALIS

Depuis 1960, l'Institution de Prévoyance KERIALIS protège le personnel salarié des cabinets d'avocats contre les aléas de la vie. En 2022, KERIALIS s'est ouverte aux professions du droit et du chiffre, leur permettant de bénéficier de son expertise en protection sociale.

En tant qu'organisme paritaire, sa mission est de proposer des solutions en matière de santé, de prévoyance, de retraite et de dépendance tout en offrant des services facilitant l'accès aux soins et l'accompagnement quotidien de ses clients. Engagée dans une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), KERIALIS intègre les enjeux sociaux, environnementaux et les objectifs de développement durable dans sa vision et sa stratégie.

Elle est labellisée Lucie Progress.

Retrouvez-nous sur

kerialis.fr | [in](#) [X](#) [f](#) [v](#)

Me Matthieu DULUCQ est titulaire d'une maîtrise en droit privé carrières judiciaires obtenue à la Faculté de Nancy et d'un DEA en droit privé.

Devenu avocat en 2002, il a exercé comme collaborateur au sein de plusieurs cabinets d'avocats nancéens pendant cinq ans.

En 2007, Matthieu DULUCQ s'associe avec Philippe GUILLEMARD pour créer le cabinet Guillemard - Dulucq.

De 2014 à 2016, Matthieu DULUCQ préside la Fédération Nationale des Unions de Jeunes Avocats et devient membre du Conseil d'Administration de la CREPA-REP et de la CREPA en 2015. Il préside et vice-préside KERIALIS de 2016 à 2024.

Il est également Président de KERIALIS RETRAITE et KERIALIS COURTAGE.